

**Extrait du registre des délibérations du conseil municipal**

**Objet de la délibération**

**SEANCE DU JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021**

N° 2021-163

Adoption du Budget  
primitif 2022 de la Ville de  
Belfort, du CFA municipal  
et du lotissement secteur  
Dorey

Le 16 décembre 2021, à 19h00, les membres du conseil municipal, dont le nombre en exercice est de 43, régulièrement convoqués, se sont réunis salle Olivier Barillot, située au 1er étage de l'annexe de l'Hôtel de Ville et du Grand Belfort Communauté d'Agglomération, rue Frédéric Auguste Bartholdi à Belfort, sous la présidence de M. Damien MESLOT, Maire.

**Etaient présents :**

M. Damien MESLOT, M. Sébastien VIVOT, Mme Florence BESANCENOT, M. Yves VOLA, Mme Delphine MENTRÉ, M. Bouabdallah KIOUAS, Mme Marie-Hélène IVOL, M. Tony KNEIP, Mme Evelyne CALOPRISCO-CHAGNOT, M. Jean-Marie HERZOG, Mme Corinne CASTALDI, M. Pierre-Jérôme COLLARD, Mme Rachel HORLACHER, M. Nikola JELICIC, Mme Nathalie BOUDEVIN, Mme Christiane EINHORN, Mme Latifa GILLIOTTE, Mme Claude JOLY, Mme Marie-Thérèse ROBERT, Mme Loubna CHEKOUAT, Mme Marie STABILE, M. Joseph ILLANA, Mme Marianne DORIAN, M. David DIMEY, Mme Dominique CHIPEAUX, M. Philippe LEGROS, Mme Mathilde REGNAUD, M. René SCHMITT, Mme Zoé RUNDSTADLER, M. Florian CHAUCHE, Mme Marie-José FLEURY, M. Christophe GRUDLER.

**Etaient absents :**

M. Loïc LAVAILL - mandataire : M. Damien MESLOT  
Mme Charlène AUTHIER - mandataire : M. Tony KNEIP  
M. Samuel DEHMECHE - mandataire : M. Nikola JELICIC  
M. Alain PICARD - mandataire : Mme Christiane EINHORN  
Mme Parvin CERF - mandataire : Mme Nathalie BOUDEVIN  
M. Brice MICHEL - mandataire : Mme Evelyne CALOPRISCO-CHAGNOT  
M. Romuald ROICOMTE - mandataire : Mme Marianne DORIAN  
M. François BORON - mandataire : M. Philippe LEGROS

(application de l'Article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Mme Samia JABER  
M. Bastien FAUDOT  
Mme Jacqueline GUIOT

**Secrétaire de séance :** Mme Christiane EINHORN



La séance est ouverte à 19h00 et levée à 22h30.



DELIBERATION N° 2021-163

de M. Sébastien VIVOT

1er Adjoint chargé des finances, de la prospective économique et du mécénat

Direction des Finances

Références : SV/RB/CN/VB  
Code matière : 7.1

***Objet : Adoption du Budget primitif 2022 de la Ville de Belfort, du CFA municipal et du lotissement secteur Dorey***

Il est proposé au Conseil municipal d'adopter le Budget primitif 2022 de la Ville de Belfort composé du Budget principal, du Budget annexe du CFA municipal et du Budget annexe du lotissement secteur Dorey.

Le Budget primitif prévoit les autorisations budgétaires en dépenses et en recettes. Chaque section, fonctionnement et investissement, doit être équilibrée.

Il fait suite au débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu lors du Conseil municipal du 20 octobre 2021. La délibération 2021-124 prend acte de la tenue de ce débat.

Le Budget primitif sera voté selon la nomenclature budgétaire et comptable M57 pour le Budget principal, celui des budgets annexe du CFA et du lotissement secteur Dorey.

L'annexe au présent rapport synthétise les propositions d'ouvertures de crédits figurant dans la maquette budgétaire.

Elle présente également l'attribution des subventions aux associations détaillées ci-après et figurant dans la maquette.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**DECIDE**

**d'adopter** le Budget primitif 2022 de la Ville de Belfort, du Budget annexe du CFA municipal et du Budget annexe du lotissement Secteur Dorey,

**de voter** les crédits par nature et pour chaque section au niveau du chapitre,

**d'adopter** le régime des provisions semi-budgétaire (pas d'inscriptions en recettes d'investissement),

**d'approuver** la répartition des crédits de subventions dont la liste est annexée au document budgétaire et d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant à signer les conventions d'objectifs et de moyens avec les associations et organismes, en fonction des seuils réglementaires et des modalités de versement,

**d'autoriser** Monsieur le Maire à verser, en 2022, les aides aux permis aux apprentis de moins de 18 ans du CFA, dans la limite d'une enveloppe de 30 000 € (trente mille euros). La liste des bénéficiaires sera jointe au compte administratif 2022,

**d'autoriser** Monsieur le Maire à verser le soutien aux sportifs de haut niveau dans la limite d'une enveloppe de 100 000 € (cent mille euros) conformément aux délibérations cadres en vigueur. La liste des bénéficiaires sera jointe au Compte administratif 2022,

**d'autoriser** le versement des cotisations aux organismes auxquels la ville est adhérente, selon les montant arrêtés par leurs organes délibérants,

**de procéder** à un vote distinct pour les associations qui comptent un membre du Conseil municipal, soit en son sein de leur Conseil d'administration, soit en qualité de salarié ainsi :

- Mme Dominique CHIPEAUX ne prend pas part au vote pour le Comité des Fêtes,

- Mme Marie STABILE ne prend pas part au vote pour l'association OÏKOS,

- M. Loïc LAVAILL ne prend pas part au vote pour l'ASMB Judo et la société de Tir de la Miotte,
- Mme Marianne DORIAN ne prend pas part au vote pour l'association OÏKOS,
- M. Samuel DEHMECHE ne prend pas part au vote pour l'association OÏKOS.

Pour	29	
Contre	6	Mme Mathilde REGNAUD, M. René SCHMITT, Mme Zoé RUNDSTADLER, M. Florian CHAUCHE, Mme Marie-José FLEURY, M. Christophe GRUDLER.
Suffrages exprimés	35	
Abstentions	0	
Ne prend pas part au vote	5	M. Loïc LAVAILL, Mme Marie STABILE, M. Samuel DEHMECHE, Mme Marianne DORIAN, Mme Dominique CHIPEAUX

Ainsi délibéré en l'Hôtel de Ville de Belfort et du Grand Belfort Communauté d'Agglomération, le 16 décembre 2021 ladite délibération ayant été affichée, par extrait, conformément à l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Pour extrait conforme  
Le Maire de Belfort  
et par délégation  
Le Directeur Général des services,



Jérôme SAINTIGNY

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant la juridiction administrative dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage

Affiché le : 20 décembre 2021  
Date de télétransmission : 20 décembre 2021  
Identifiant de télétransmission : 090-219000106-20211216-lmc19387-BF-1-1

## LE BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE DE BELFORT

### 1. La section de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement proposées s'élèvent à 63 056 437 €, en augmentation de +696 K€ par rapport au budget 2021, soit +1,12%.

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 74 280 804 € en progression de +1,02 M€, soit +1,39%.

#### Balance des opérations réelles de la section de fonctionnement

	BP 2021	BP 2022	évolution	
			en valeur	en %
011 Charges à caractère général	16 544 034,00	17 187 770,00	643 736,00	3,89%
012 Charges de personnel	35 946 500,00	36 250 000,00	303 500,00	0,84%
014 Atténuation de produits	120 938,00	113 300,00	-7 638,00	-6,32%
65 Autres charges de gestion courante	8 195 045,00	8 445 367,00	250 322,00	3,05%
<b>Dépenses de gestion courante</b>	<b>60 806 517,00</b>	<b>61 996 437,00</b>	<b>1 189 920,00</b>	<b>1,96%</b>
66 Charges financières	1 170 200,00	990 000,00	-180 200,00	-15,40%
67 Charges exceptionnelles	383 500,00	70 000,00	-313 500,00	-81,75%
022 Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	
<b>Dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>62 360 217,00</b>	<b>63 056 437,00</b>	<b>696 220,00</b>	<b>1,12%</b>
013 Atténuations de charges	282 000,00	199 000,00	-83 000,00	-29,43%
70 Produits des services, du domaine et des ventes diverses	5 861 426,00	5 860 154,00	-1 272,00	-0,02%
73 Impôts et taxes	44 677 886,00	16 834 226,00	700 340,00	1,57%
731 Fiscalité locale		28 544 000,00		
74 Dotations, subventions et participations	22 024 019,00	22 427 164,00	403 145,00	1,83%
75 Autres produits de gestion courante	400 595,00	406 260,00	5 665,00	1,41%
<b>Recettes de gestion courante</b>	<b>73 245 926,00</b>	<b>74 270 804,00</b>	<b>1 024 878,00</b>	<b>1,40%</b>
76 Produits financiers	10 000,00	10 000,00	0,00	0,00%
77 Produits exceptionnels	5 000,00	0,00	-5 000,00	-100,00%
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>73 260 926,00</b>	<b>74 280 804,00</b>	<b>1 019 878,00</b>	<b>1,39%</b>
<b>002 Résultat de fonctionnement reporté</b>				
<b>Epargne brute</b>	<b>10 900 709,00</b>	<b>11 224 367,00</b>	<b>323 658,00</b>	<b>2,97%</b>
Amortissement du capital de la dette	7 500 000,00	7 210 000,00	-290 000,00	-3,87%
<b>Epargne nette</b>	<b>3 400 709,00</b>	<b>4 014 367,00</b>	<b>613 658,00</b>	<b>18,05%</b>

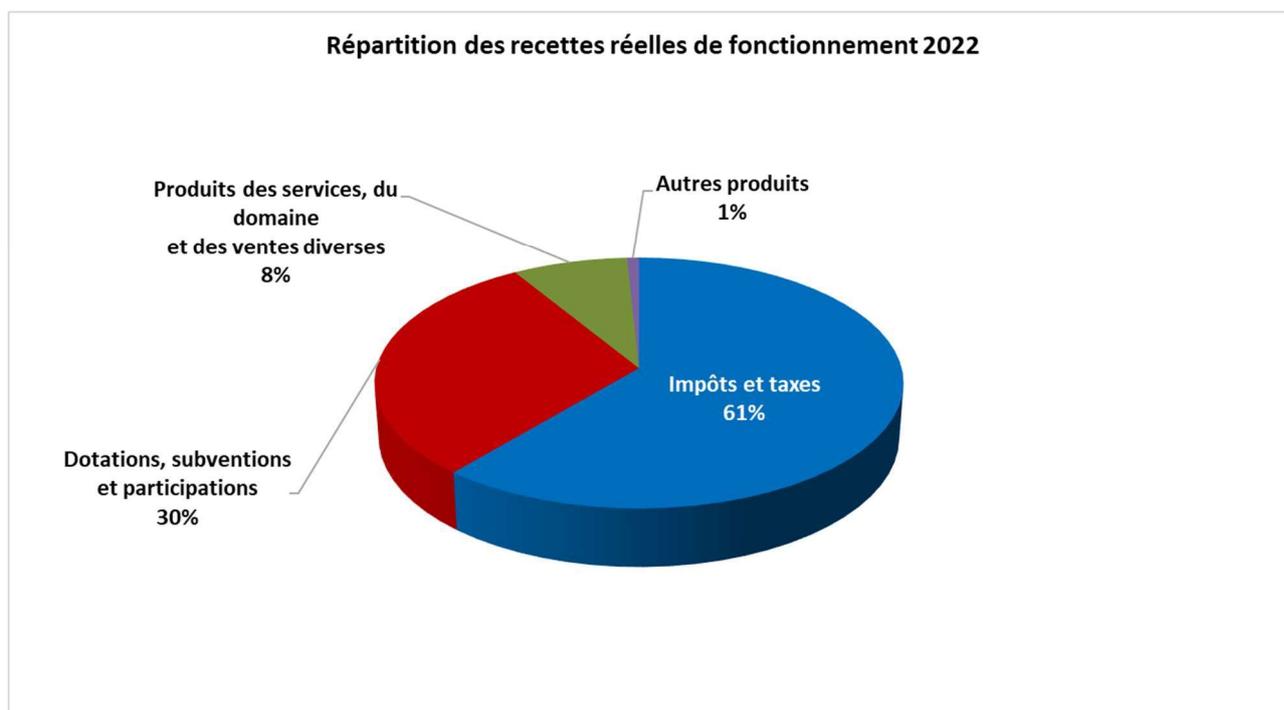
L'épargne brute augmente par rapport au budget précédent, en raison notamment d'une progression plus importante des recettes de fonctionnement par rapport aux dépenses de l'ordre de + 323 K€.

L'épargne nette est également en progression de + 613 K€, notamment en raison d'une baisse de la charge de la dette liée à des fins de remboursement d'emprunts qui interviendront en 2022.

**A. Les recettes réelles de fonctionnement : 74,28 M€**

Les recettes réelles de fonctionnement sont évaluées à 74,28 M€ en 2022. Elles progressent de 1,01 M€ par rapport au budget primitif 2021, soit + 1,39%.

	BP 2021	BP 2022	évolution	
			en valeur	en %
013 Attenuations de charges	282 000,00	199 000,00	-83 000,00	-29,43%
70 Produits des services, du domaine et des ventes diverses	5 861 426,00	5 860 154,00	-1 272,00	-0,02%
73 Impôts et taxes	44 677 886,00	16 834 226,00	700 340,00	1,57%
731 Fiscalité locale		28 544 000,00		
74 Dotations, subventions et participations	22 024 019,00	22 427 164,00	403 145,00	1,83%
75 Autres produits de gestion courante	400 595,00	406 260,00	5 665,00	1,41%
<b>Recettes de gestion courante</b>	<b>73 245 926,00</b>	<b>74 270 804,00</b>	<b>1 024 878,00</b>	<b>1,40%</b>
76 Produits financiers	10 000,00	10 000,00	0,00	0,00%
77 Produits exceptionnels	5 000,00	0,00	-5 000,00	-100,00%
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>73 260 926,00</b>	<b>74 280 804,00</b>	<b>1 019 878,00</b>	<b>1,39%</b>



**Les recettes fiscales (chapitre 73 et 731)**

Ces recettes sont estimées pour un montant de 45,3 M€, soit 61% des recettes de fonctionnement.

L'évolution des recettes de ce chapitre budgétaire repose notamment sur :

- La progression des produits des impôts locaux directs (+ 650 K€) :

Les réformes fiscales résultant de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales et de la diminution de 50% des impôts locaux des entreprises industrielles (au titre de l'allègement des impôts de production) produisent intégralement leurs effets depuis 2021. Aucune évolution particulière du contexte n'est attendue à ce titre pour le budget 2022, Le dynamisme des recettes fiscales, à partir de 2021, repose quasi exclusivement sur le dynamisme des bases de taxes sur le foncier bâti estimé à 2%.

- Pour la taxe d'habitation :

La Ville de Belfort continue de percevoir uniquement la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et la taxe d'habitation sur les locaux vacants pour 780 K€.

- Pour la taxe foncière :

Aucune progression du taux d'imposition n'est prévue en 2022. La recette perçue au titre de la taxe sur le foncier bâti est évaluée à 25,32 M€.

- Un ajustement de + 100 K€ du produit de la taxe additionnelle aux droits de mutation au regard des encaissements de ces dernières années.
- Une baisse du produit de la taxe de séjour (- 50 K€). La ville de Belfort percevra un trimestre sur 2022 suite au transfert de cette taxe à Grand Belfort communauté d'agglomération. Il s'agit du dernier trimestre 2021 qui est encaissé au premier trimestre 2022.

### **Détail des recettes fiscales (chapitre 73) votées lors du Budget Primitif en € (2021 – 2022)**

		2021	2022	Evolution	
				En valeur	En %
73111	Taxes fonciere et d'habitation	25 574 660	26 225 000	650 340	2,54%
<b>Total impôts ménages</b>		<b>25 574 660</b>	<b>26 225 000</b>	<b>650 340</b>	<b>2,54%</b>

		2021	2022	Evolution	
				En valeur	En %
73211	Attribution de compensation	16 567 150	16 567 150	0	0,00%
73221	FNGIR	267 076	267 076	0	0,00%
<b>Total fiscalité directe</b>		<b>16 834 226</b>	<b>16 834 226</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>

		2021	2022	Evolution	
				En valeur	En %
73154	Droits de place	529 000	519 000	-10 000	-1,89%
73141	Taxe sur l'électricité	690 000	700 000	10 000	1,45%
731721	Taxes de séjour	150 000	100 000	-50 000	-33,33%
73123	Taxe addit. aux droits de mutation	900 000	1 000 000	100 000	11,11%
<b>Total fiscalité indirecte</b>		<b>2 269 000</b>	<b>2 319 000</b>	<b>50 000</b>	<b>2,20%</b>

<b>Total chapitre 73</b>	<b>44 677 886</b>	<b>45 378 226</b>	<b>700 340</b>	<b>1,57%</b>
--------------------------	-------------------	-------------------	----------------	--------------

Les dotations, subventions et participations (chapitre 74) :

Ces recettes sont inscrites pour une somme prévisionnelle de 22,43 M€. Elles représentent 30% des recettes réelles de fonctionnement et sont en progression de 403 K€ :

- Baisse de la dotation forfaitaire de -95 K€ soit - 1,34%.
- Augmentation exceptionnelle des allocations compensatrices de fiscalité en ajustement des effets de la réforme fiscale : + 174 K€.
- Ajustement de la dotation politique de la ville à + 41 K€.
- Ajustement des participations de la Caisse d'Allocations Familiales suite au passage à la convention territoriale globale et à l'ajustement des contrats en cours lié au plan de rebond et pour les quartiers politique de la ville : + 101 K €.
- Baisse des participations des communes aux dérogations scolaires suite à une diminution des effectifs : - 47 K€.

### **Détail des recettes de dotation (chapitre 74) votées lors du Budget Primitif en € (2021 – 2022)**

		2021	2022	Evolution de BP à BP	
				En valeur	En %
74111	Dotation forfaitaire	7 081 000	6 986 000	-95 000	-1,34%
741123	Dotation de solidarité urbaine	8 570 000	8 830 000	260 000	3,03%
741127	Dotation nationale de péréquation	313 000	281 000	-32 000	-10,22%
74611	Dotation générale de décentralisation	81 500	81 500	0	0,00%
<b>Enveloppe . normée - hors compensations</b>		<b>16 045 500</b>	<b>16 178 500</b>	<b>133 000</b>	<b>0,83%</b>

		2021	2022	Evolution de BP à BP	
				En valeur	En %
7482	Compensation perte de taxe additionnelle sur droits de mutation	2 000	2 000	0	0,00%
748312	Dotation compensation réforme de la taxe professionnelle	70 000	70 000	0	0,00%
74836	Attribution fonds départemental de péréquation de la TP	380 000	380 000	0	0,00%
74833	Etat - Compensation exonération des taxes foncières	1 665 673	1 840 000	174 327	10,47%
<b>Allocations compensatrices</b>		<b>2 117 673</b>	<b>2 292 000</b>	<b>174 327</b>	<b>8,23%</b>

		2021	2022	Evolution de BP à BP	
				En valeur	En %
744	FCTVA	15 000	16 000	1 000	6,67%
74711	Emplois jeunes	15 000	15 000	0	0,00%
74718	Participations autres	158 370	115 990	-42 380	-26,76%
7472	Subventions participations Région	93 100	89 100	-4 000	-4,30%
7473	Subventions participations Département	61 500	60 000	-1 500	-2,44%
74748	Participations communes	93 000	46 000	-47 000	-50,54%
74751	Participations GFP de rattachement	66 000	66 000	0	0,00%
7478222	Participation CAF	2 528 207	2 628 784	100 577	3,98%
7478228	Participation autres personnes privées	135 728	21 000	35 272	25,99%
74788	Autres participations		150 000		
748372	Dotation Politique de la Ville	668 941	710 000	41 059	6,14%
7484	Dotation recensement	0	9 500	9 500	
7485	Titres sécurisés	26 000	29 290	3 290	12,65%
<b>Subventions</b>		<b>3 860 846</b>	<b>3 956 664</b>	<b>95 818</b>	<b>2,48%</b>

		2021	2022	Evolution	
				En valeur	En %
<b>Total chapitre 74</b>		<b>22 024 019</b>	<b>22 427 164</b>	<b>403 145</b>	<b>1,83%</b>

## Les atténuations de charges (chapitre 013) :

Les remboursements des charges relatives aux mises à disposition de personnel diminuent de -83K€ :

- Cinéma d'Aujourd'hui : - 68 K€ tenant compte de l'ajustement de la subvention pour le même montant.
- Remboursement sur rémunération du personnel (indemnités journalières) : - 15 K€.

### **B. Les dépenses réelles de fonctionnement : 63,05 M€**

Les dépenses réelles de fonctionnement sont estimées à 63,05 M€ en 2022. Elles augmentent de + 696 K€ soit + 1,12 %.

	BP 2021	BP 2022	évolution	
			en valeur	en %
011 Charges à caractère général	16 544 034,00	17 187 770,00	643 736,00	3,89%
012 Charges de personnel	35 946 500,00	36 250 000,00	303 500,00	0,84%
014 Atténuation de produits	120 938,00	113 300,00	-7 638,00	-6,32%
65 Autres charges de gestion courante	8 195 045,00	8 445 367,00	250 322,00	3,05%
<b>Dépenses de gestion courante</b>	<b>60 806 517,00</b>	<b>61 996 437,00</b>	<b>1 189 920,00</b>	<b>1,96%</b>
66 Charges financières	1 170 200,00	990 000,00	-180 200,00	-15,40%
67 Charges exceptionnelles	383 500,00	70 000,00	-313 500,00	-81,75%
022 Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	
<b>Dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>62 360 217,00</b>	<b>63 056 437,00</b>	<b>696 220,00</b>	<b>1,12%</b>

Les charges à caractère général (chapitre 011) progressent de 643 K€ soit une hausse de + 3,89%.

Les principales évolutions proviennent de :

- La reprise post covid avec notamment un retour à la normal de certaines dépenses : + 100 K€ (organisation du carnaval, vœux à la population et aux personnel, organisation du FIMU).
- L'ajustement de certaines dépenses liées aux besoins des services et aux augmentations des prix avec notamment les assurances (+ 30 K€), la maintenance réglementaire sur les bâtiments et les réseaux (+ 63 K€).
- Les dépenses liées aux fluides : + 61 K€. Il s'agit principalement d'ajustements liés à la consommation saisonnière. Les contrats signés par la ville avec les fournisseurs d'énergie ont figé les évolutions tarifaires pendant 4 ans.
- La poursuite des engagements et des actions menées par la collectivité :
  - Achat de colis pour les aînés : 150 K€.
  - Chèque culture jeunes : 86 K€.
  - Propreté manuelle de la ville de Belfort : + 62 K€.
  - Plateforme e-commerce : 39 K€.
  - Lancement d'un plan vert. Il s'agit d'une étude de grande ampleur visant à créer une cohérence des continuités écologiques en ville : 80 K€.

### Les charges de personnel (chapitre 012) :

Ces dépenses sont en augmentation de 303 K€. Avec un total de 36,25 M€, elles constituent le principal poste des dépenses réelles de fonctionnement de la ville (58%).

Les principales évolutions sont portées par :

- La revalorisation des bas salaires pour tenir compte de l'évolution du SMIC.
- L'augmentation du taux de transport.
- L'effet glissement vieillesse technicité

Toutefois, les dépenses COVID ainsi que les réductions de coûts de la médecine du travail portées sur ce chapitre sont en baisse de 253 K € et viendront atténuer l'évolution de ce chapitre budgétaire.

### Les charges de gestion (chapitre 65) :

Ce poste recouvre principalement les subventions et les participations versées. Il augmente de 250K€ (+3,05%) pour atteindre 8,4 M€.

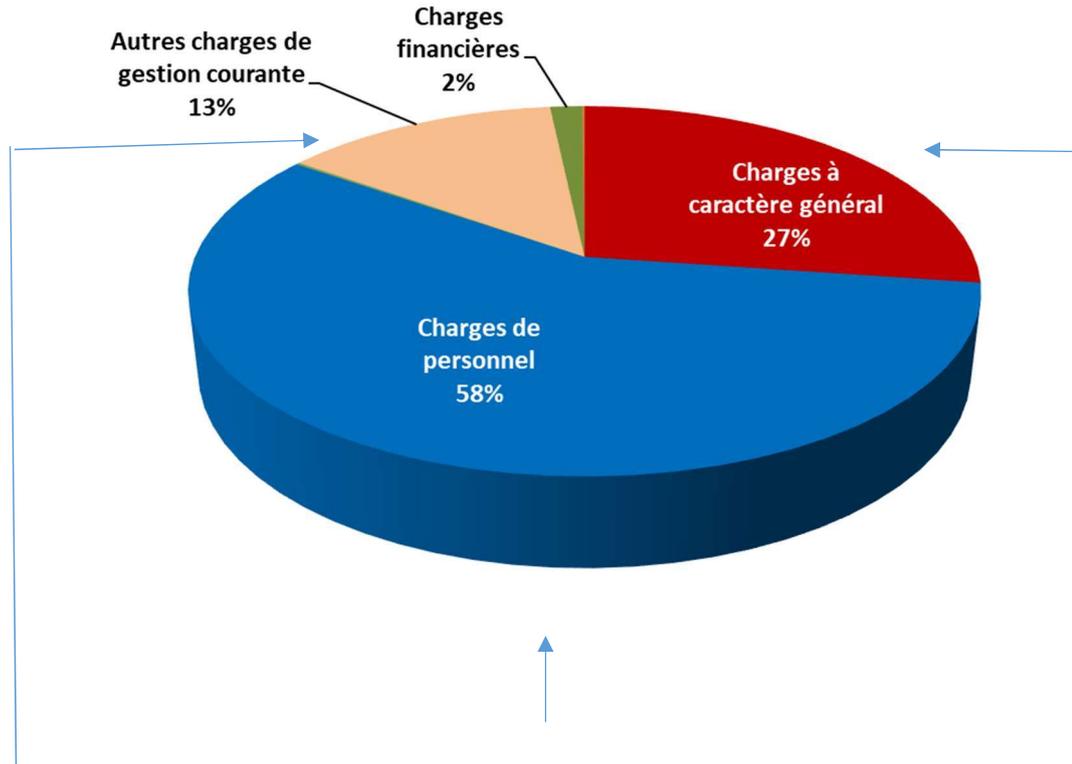
Les principales évolutions sont :

- Une progression de la participation au syndicat de la fourrière (+ 49 K€) suite à l'augmentation du tarif par habitant.
- Une hausse de la participation obligatoire aux écoles privées (+ 11 K€).
- Un ajustement de la participation au SMGPAP (- 43 K€).
- La suppression des inscriptions pour les admissions en non valeurs (- 82 K€), désormais inscrites en provision pour risques et charges.
- L'augmentation des subventions aux associations : + 49 K€

La participation aux CCAS reste stable et est fixée à 1,76 M€.

Les changements de comptes induits par le passage à la nomenclature compatible M57, entraînent le transfert de certaines lignes de crédits liées aux contrats de délégation de service public du chapitre 67 vers le chapitre 65 pour environ 260 K€.

## Répartition des dépenses réelles de fonctionnement 2022



**BP 2022 = 8.445.367 €**

En augmentation de 250 K€ par rapport à 2021.

Principales évolutions :

+ 49 K€ : Participation au syndicat de la fourrière

+ 11 K€ : Ecoles privées (participation)

- 43 K€ : SMGPAP (carburant, entretien des véhicules)

+ 49 K€ de subventions aux associations

+ 260 K€ : Impact M57 sur les charges liées au DSP (au chapitre 67 en 2021)

Pas d'inscription des admissions en non valeurs

**BP 2022 = 36.250.000 €**

En augmentation de 304 K€ par rapport à 2021.

Ajustements :

- Ajustement

- Prise en compte des évolutions d'indice et de grade

- Pas d'évolution de la valeur du point d'indice en 2022

**BP 2022 = 17.187.170 €**

En augmentation de 644 K€ par rapport à 2021.

Principales évolutions :

+ 100 K€ : Reprise post covid de certaines manifestations (carnaval, vœux à la population, soirée du personnel, FIMU)

150 k€ : Colis des aînés

+ 63 K€ : Entretien de bâtiments et réseaux

+ 61 K€ : Fluides

69 K€ : Plateforme e-commerce

80 K€ : plan vert

86 K€ : chèque culture jeunes

## 2. Les subventions de fonctionnement et d'équipement proposées.

Malgré les contraintes budgétaires et face à la crise sanitaire, la Ville de Belfort soutient de manière forte et significative les associations agissant pour renforcer le lien social et culturel entre les habitants. En 2022, il est prévu de verser 3.945.351 € aux associations.

Des aides en nature (prêt de locaux, prestations des services techniques...), complètent les soutiens financiers.

A l'instar de la section de fonctionnement, la Ville de Belfort soutient de manière importante et active les associations et les organismes en leur apportant un soutien financier pour leur permettre de s'équiper et de développer leurs actions. Ces sommes sont inscrites au chapitre 204 en section d'investissement.

En 2022, l'enveloppe d'investissement proposée est de 218 204 €.

Le détail des subventions proposées figure ci-dessous.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS				
Nom de l'Association	Montant proposé au BP 2022			Objet de la subvention
	Subvention de fonctionnement	Projets et manifestations	Investissement	
ACCUEIL DES VILLES FRANCAISES AVF	200,00 €			
AD PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU TB	4 600,00 €			
ADAPEI	800,00 €			
AGIR ENSEMBLE POUR NOTRE SANTE AEPNS	25 000,00 €			
AIDE FAMILIALE POPULAIRE	1 500,00 €			
AIDES	1 000,00 €			
AMICALE CNL DES LOCATAIRES RUE ALLENDE	100,00 €			
AMICALE DES RETRAITES VILLE DE BELFORT ET GBCA	10 110,00 €			
AMICALE MIOTTE BRISACH	5 700,00 €			
AMICALE MUTUELLE DE LA PEPINIERE	1 000,00 €			
AMIS DE L ORGUE ET DE LA MUSIQUE	8 000,00 €			
ANIM'TOI		1 500,00 €		Printemps ARTISHOWS
APF FRANCE HANDICAP	1 000,00 €	1 000,00 €		Studio Live Motiv
AQUA AMPHIBIA 90	1 000,00 €			
ARTS TOURISME ET DEVELOPPEMENT - DASSOURI - PROJET EDUCATION		1 000,00 €		Retour sur fonctionnement Ecole Maternelle
AS BELFORT SUD	29 600,00 €	5 000,00 €		L'inclusion par le sport
AS BOXING CLUB BELFORT GLACIS	900,00 €			
AS COLLEGE CHATEAUDUN	200,00 €			
AS COLLEGE LEONARD DE VINCI	200,00 €			
AS COLLEGE SIGNET	200,00 €			
AS FOOTBALL CLUB DE BELFORT	20 000,00 €		5 000,00 €	Achat d'un minibus
ASM BELFORT BASKET	5 800,00 €			
ASM BELFORT BASKET			200,00 €	
ASM BELFORT BOULES LYONNAISES	2 500,00 €			
ASM BELFORT DANSE ET BALLET SUR GLACE	7 000,00 €	500,00 €		Organisation tournoi inter régional
ASM BELFORT FOOTBALL CLUB	180 000,00 €		7 500,00 €	Achat d'un minibus et peinture des locaux
ASM BELFORT FROIDÉVAL TENNIS DE TABLE	7 700,00 €			
ASM BELFORT JUDO	48 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	Promotion du judo féminin
ASM BELFORT NATATION	28 000,00 €		2 000,00 €	Achat tablettes, enceinte nomade, système Triton
ASM BELFORT PATINAGE VITESSE	3 000,00 €	2 000,00 €	1 000,00 €	Trophée Grand Lion et achat de matériel de protection
ASM BELFORT TENNIS	34 000,00 €	5 000,00 €	15 000,00 €	Tournoi CNGT et rénovation de 2 courts de tennis extérieurs et réfection de la cuisine
ASM BELFORT VOLLEY BALL	12 000,00 €		7 000,00 €	Matériel sportif, matériel bureautique, roues hiver pour véhicule, véhicule de transport
ASMB GENERALE		1 000,00 €		
ASMB KARATE DO	3 200,00 €			
ASMB PETANQUE	3 500,00 €			
ASMB TIR	1 800,00 €		2 000,00 €	Achat cibles électroniques
ASSOCIATION BELFORTAINE PROTECTION DE LA NATURE	500,00 €			
ASSOCIATION COLONEL DENFERT ROCHEREAU		1 000,00 €		Organisation spectacle
ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREE BELFORTAINE ACCA	700,00 €			
ASSOCIATION DE LUTTE CONTRE LES TOXICOMANIES DE L'AIRE URBAINE ALTAU	20 000,00 €			
ASSOCIATION DE PARENTS D'ENFANTS DEFICIENTS AUDITIFS APEDA	800,00 €			
ASSOCIATION DE PREVENTION EN ALCOOLOGIE ET ADDICTOLOGIE DU TERRITOIRE DE BELFORT ANPAA	700,00 €			
ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE LA PROTECTION CIVILE DU TERRITOIRE DE BELFORT			1 900,00 €	Aménagement d'un local
ASSOCIATION DES ACCIDENTES DE LA VIE FNATH	3 000,00 €			
ASSOCIATION DES COMMERCANTS ET ARTISANS DE LA VILLE DE BELFORT	20 000,00 €	25 000,00 €		Droits Place Braderie
ASSOCIATION DES MEMBRES DE L'ORDRE DES PALMES ACADEMIQUES		150,00 €		Prix et récompenses des concours
ASSOCIATION ECHANGES CULTURELS HEBRON		3 000,00 €		
ASSOCIATION ETUDIANTE DE L'UTBM	12 500,00 €			
ASSOCIATION SUBAQUATIQUE BELFORT PLONGEE	2 000,00 €		3 000,00 €	Matériel de plongée
ATOMES	2 200,00 €	3 200,00 €	1 800,00 €	Réalisation d'un outil multimédia interactif et achat de mannequins de musée, remise en état des locaux
AVENIR CYCLISTE DU TERRITOIRE DE BELFORT	3 500,00 €		1 500,00 €	Achat de matériel
BADMINTON CLUB BELFORTAIN	2 000,00 €	1 500,00 €		Cordage Licenciée et Pack COVID
BANQUE ALIMENTAIRE DE FRANCHE COMTE	1 000,00 €			
BASKET CLUB BELFORT	8 000,00 €			
BDE ECOLE SUPERIEURE DES TECHNOLOGIES ET DES AFFAIRES (ESTA)	250,00 €		3 000,00 €	Matériel BDE
BELFORT AIRE URBAINE HANDBALL BAUHB	112 000,00 €		5 000,00 €	Achat d'un véhicule
BELFORT ASSOCIATION CANOE KAYAK (EX ASMB)	500,00 €	1 500,00 €	1 000,00 €	Compétition et Matériel pour les drag'lionnes et achat d'un ergomètre kayak et dragon boat
BELFORT ATHLE	16 000,00 €		2 000,00 €	Achat de rouleau de piste amovible, perches, matériel de lancer de compétition et matériel école d'athlétisme
BELFORT AUTO RETRO	800,00 €		2 200,00 €	Achat d'une remorque bâchée
BELFORT ECHECS	60 000,00 €	2 000,00 €		Championnat de France Féminin
BELFORT ESCRIME	15 000,00 €		2 000,00 €	Renouvellement matériel
BELFORT FUTSAL LION	2 500,00 €			
BELFORT GYMNASTIQUE	38 000,00 €	1 500,00 €	5 000,00 €	Minibus, portique de parade, matériel info et audio visuel, machine à floquer, aménagement placard
BELFORT SOCHAUX MONTBELIARD FOOTGOLF CLUB	500,00 €			
BELF'ORTHO	200,00 €			
BONUS TRACK		24 500,00 €		Les Mercredi du Château / Ose et 10 ans bonus track
BRIDGE CLUB BELFORT	1 200,00 €		900,00 €	Machine à battre les cartes

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS				
Nom de l'Association	Montant proposé au BP 2022			Objet de la subvention
	Subvention de fonctionnement	Projets et manifestations	Investissement	
CAFARNAUM	45 000,00 €			
CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES CDIFF	10 000,00 €	2 000,00 €		Journée internationale des droits des femmes
CENTRE REGIONAL D'ART CONTEMPORAIN CRAC	5 500,00 €			
CERAP/PLANETARIUM	2 000,00 €		2 000,00 €	Modernisation des équipements
CERCLE DE BILLARD BELFORTAIN	3 100,00 €		900,00 €	Aménagement d'une salle de blackball dans l'entre sol du club
CHAMOIS ENVIRONNEMENT	17 000,00 €			
CINEMAS D'AUJOURD'HUI	180 000,00 €	220 000,00 €		Festival ENTREVUES
CLUB AEROSTATIQUE		3 000,00 €		Les Ballons de Belfort
CLUB ALPIN Français			2 000,00 €	Equipement du site d'escalade de la justice
CLUB CYCLISTE BELFORT MIOTTE	800,00 €	800,00 €	370,00 €	Critérium du Ballon et matériel de communication
CLUB DE L'ESPERANCE	650,00 €			
CLUB OLYMPIQUE BELFORTAIN DE LUTTE			2 500,00 €	Equipements d'entraînement
COMITE D'ANIMATION DES MARCHES DE BELFORT		10 000,00 €		Animations, temps forts
COMITE DEPARTEMENTAL DE LA JEUNESSE EN PLEIN AIR	150,00 €			
COMITE DES FETES	33 000,00 €		5 000,00 €	Achat de matériel
COMITE PETANQUE ET JEU PROVENCAL		1 000,00 €		Congrès
COMMUNE LIBRE DU FOURNEAU	580,00 €			
COMPAGNIE DES ARCHERS DU LION	1 200,00 €		800,00 €	Renouvellement matériel
COMPAGNIE ZOCHA	8 000,00 €			
CONFEDERATION SYNDICALE DES FAMILLES	9 000,00 €			
CROIX ROUGE FRANCAISE - DELEGATION DU TERRITOIRE DE BELFORT	1 000,00 €			
CROQUEURS DE POMMES	500,00 €			
CYCLOTOURISTES BELFORTAINS	300,00 €			
DECOUVERTE 3 VALLEES	400,00 €			
DEFIS 90	1 500,00 €			
ECOLE 2EME CHANCE	60 000,00 €			
ECOLE D'ART JACOT AMBA	134 500,00 €		15 000,00 €	Equipements : rideaux occultants, vidéoprojecteur, etc
ECOLE DE COMBAT DE BELFORT	500,00 €			
ECOLE DE PARACHUTISME			1 000,00 €	Renouvellement matériel
ENERGIES EMPLOI	8 500,00 €			
ENSEMBLE VOCAL ARCANES	1 000,00 €	8 000,00 €		Vocalises (Hors Pianos)
ENTENTE MONTBELIARD BELFORT ASCAP RUGBY	30 000,00 €	1 000,00 €	10 000,00 €	Développement pratique féminine et aménagement club house
ESCALEN	500,00 €			
FELIS	7 500,00 €		2 500,00 €	Achat de matériel
FOOTBALL CLUB BELFORT FONTAINE FCBF			1 000,00 €	
France ALZHEIMER 90	2 500,00 €			
FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT	500,00 €	6 000,00 €		Jardins partagés au quartier du Mont
GAIA ENERGIES	6 000,00 €			
GRAND BELFORT HOCKEY CLUB	14 000,00 €		2 000,00 €	Achat de poutres, séparateurs en mousse, d'équipement gardien spécifique équipe féminine
GROUPE ALPIN BELFORTAIN	1 000,00 €			
GUIDE ET SCOUTS D'EUROPE - GROUPE DE BELFORT	1 000,00 €			
GYM PLUS	10 000,00 €	2 000,00 €		Zumba
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE BELFORTAINE	300,00 €			
INSER'VET	17 000,00 €			
INSTITUT POUR LE DEVELOPPEMENT L'EDUCATION LES ECHANGES IDEE	90 000,00 €		3 000,00 €	Matériel technique
INTER' ACTIONS	45 000,00 €			
JAZZ AUTOUR DU LION	2 000,00 €			
JEUNES SAPEURS POMPIERS BELFORT	600,00 €			
JEUNESSES MUSICALES DE FRANCE	1 000,00 €			
KICHIGAI TAIKO	500,00 €			
LA CANTARELLE	300,00 €			
LA FOURMILIERE	2 000,00 €		10 000,00 €	Réfection des toilettes
LA MADRILENE	700,00 €			
LA MAISON DE JEANNE	1 000,00 €			
LA PREPA DU LION		1 000,00 €		Représentations théâtrales
LA SAISON DES MUSICIENS	3 000,00 €			
LA VIGNE DE LA MIOTTE	800,00 €			
LE GOUT DES MOTS		500,00 €		Création spectacle
LE MAILLON SOLIDAIRE	300,00 €			
LE MEDIATOR	300,00 €			
LES AMIS DE LA GENDARMERIE		500,00 €		Drapeau associatif
LES AMIS DE L'HOPITAL	500,00 €			
LES AMIS DU CHENOIS	1 750,00 €			
LES ARCHERS DE LA SAVOUREUSE	6 000,00 €	1 000,00 €		Incitation à la pratique pour le public souffrant de handicaps
LES CREATURES	500,00 €			
LES JARDINS DU FORT DE LA JUSTICE	400,00 €			
LES PETITS PEUT-ON	20 000,00 €			
LIGUE CONTRE LE CANCER		1 800,00 €		Séances de sophrologie
LIVRES 90		8 000,00 €		Salon Auteurs
LOISIRS PLURIEL	15 000,00 €			

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS				
Nom de l'Association	Montant proposé au BP 2022			Objet de la subvention
	Subvention de fonctionnement	Projets et manifestations	Investissement	
LA CANTARELLE	300,00 €			
LA FOURMILLIERE	2 000,00 €		10 000,00 €	Réfection des toilettes
LA MADRILENE	700,00 €			
LA MAISON DE JEANNE	1 000,00 €			
LA PREPA DU LION		1 000,00 €		Représentations théâtrales
LA SAISON DES MUSICIENS	3 000,00 €			
LA VIGNE DE LA MIOTTE	800,00 €			
LE GOUT DES MOTS		500,00 €		Création spectacle
LE MAILLON SOLIDAIRE	300,00 €			
LE MEDIATOR	300,00 €			
LES AMIS DE LA GENDARMERIE		500,00 €		Drapeau associatif
LES AMIS DE L'HOPITAL	500,00 €			
LES AMIS DU CHENOIS	1 750,00 €			
LES ARCHERS DE LA SAVOUREUSE	6 000,00 €	1 000,00 €		Incitation à la pratique pour le public souffrant de handicaps
LES CREATURES	500,00 €			
LES JARDINS DU FORT DE LA JUSTICE	400,00 €			
LES PETITS PEUT-ON	20 000,00 €			
LIGUE CONTRE LE CANCER		1 800,00 €		Séances de sophrologie
LIVRES 90		8 000,00 €		Salon Auteurs
LOISIRS PLURIEL	15 000,00 €			
M SPORTS			2 500,00 €	Achat de matériel
MAISON DE QUARTIER CENTRE VILLE	67 790,00 €			
MAISON DES FEMMES	4 500,00 €			
MINI Z BELFORTAINE			500,00 €	
MISSION LOCALE CAP JEUNES		1 000,00 €		
MONTBELIARD BELFORT ATHLETISME MBA	16 000,00 €		2 500,00 €	Chronomètres logiciels
NE LES OUBLIONS PAS NELOP	2 000,00 €			
OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS OMS	5 000,00 €	25 000,00 €	1 540,00 €	Trophées OMS et achat de matériel informatique
OFFICE POUR LES AINES DE BELFORT ET DU TERRITOIRE OPABT	42 200,00 €			
OIKOS	785 221,00 €			
ORCHESTRE D' HARMONIE	18 000,00 €	29 000,00 €		Concours international de composition
PATRIMOINE BELFORTAIN INDUSTRIE INFORMATIQUE	6 000,00 €			
PAVILLON DES SCIENCES	10 000,00 €			
PECHE ET PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE AAPPMA	1 000,00 €			
PERMAKIDS	300,00 €			
PLURI ELLES	30 000,00 €			
PREVENTION ROUTIERE	5 000,00 €			
REGIE DES QUARTIERS DE BELFORT	76 000,00 €	34 000,00 €		30 Ans de la Régie des Quartiers + chantier jeunes
RESTAURANTS DU COEUR	3 000,00 €			
RIFFS DU LION	130 000,00 €		17 000,00 €	Investissement technique et bureautique
ROLLER DERBY BELFORT	1 300,00 €			
ROLLER HOCKEY CLUB BELFORT	2 000,00 €		1 500,00 €	Matériel initiation et bancs
ROYAL TEAM BELFORT	12 000,00 €		10 000,00 €	Vidéoprojecteur, tv led, écrans plats
SECOURS CATHOLIQUE DELEGATION DE FRANCHE COMTE	3 000,00 €			
SECOURS POPULAIRE FEDERATION DU TERRITOIRE DE BELFORT	3 000,00 €	400,00 €	2 000,00 €	Projet culturel et changement de la chaudière
SEIKEN KARATE DO			900,00 €	Achat de boucliers de frappes
SINAPS	500,00 €		240,00 €	Achat de boules de bowling pour l'équipe de bowling sourde
SKITTLE CLUB FC BOWLING	3 000,00 €			
SOCIETE BELFORTAINE D' EMULATION	1 500,00 €	2 000,00 €		
SOCIETE DE MYCOLOGIE	300,00 €			
SOCIETE DE TIR DE LA MIOTTE	3 700,00 €		4 000,00 €	Cibles électroniques
SOCIETE FRANCAISE DE LA CROIX BLEUE BELFORT	500,00 €			
SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX	30 000,00 €			
SOCIETE SAINT VINCENT DE PAUL	650,00 €			
SOLIDARITE FEMMES	5 000,00 €	3 000,00 €		Prévention Egalité HF
SOS AMITIE	450,00 €			
SPORTS REUNIS BELFORTAINS	10 000,00 €	2 000,00 €		24h Tir à l'Arc
TAEKWONDO CLUB BELFORTAIN	800,00 €		1 384,00 €	Matériel de protection
TAEKWONDO CLUB DU LION	400,00 €		1 000,00 €	Mannequin de frappe
TERRITOIRE D'ARTISTE		1 000,00 €		La Boutique des Créateurs
TERRITOIRE SPORT NATURE		1 000,00 €		Belfortrail 2022
THEATRE DU PILIER	65 000,00 €			
THEATRE DU ROYAUME D EVETTE	1 550,00 €			
TRETEAUX 90	1 000,00 €			
TRI LION BELFORT	15 000,00 €	1 500,00 €	3 000,00 €	Duathlon et achat de matériel sportif
TWIRLING CLUB BELFORTAIN	1 600,00 €			
UNE POIGNEE D'IMAGES THEATRE DE MARIONNETTES	120 000,00 €			
UNE ROSE UN ESPOIR	2 000,00 €			
UNION DEPARTEMENTALE DES DDEN		1 000,00 €		Ecoles Fleuries
UNION FEDERALE DES CONSOMMATEURS DU TERRITOIRE DE BELFORT - UFC QUE CHOISIR	250,00 €			
UNION NATIONALE DES COMBATTANTS	250,00 €			
UNION SPORTIVE OMNISPORT DES MUNICIPAUX DE BELFORT	1 800,00 €	1 500,00 €		Trail : Formation encadrants, achats tenues et chrono Ronde du Salbert
UNION TOURISTIQUE DES AMIS DE LA NATURE	200,00 €		570,00 €	Achat d'un défibrillateur
VELOCAMPUS	200,00 €			
VELOXYGENE	350,00 €			
VOLS PASSION			1 500,00 €	Achat d'une enveloppe
<b>Sous-total subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé</b>	<b>3 066 901,00 €</b>	<b>450 350,00 €</b>	<b>178 204,00 €</b>	

Les enveloppes à affecter proposées ci-après permettent, comme les années précédentes, de financer, en fonction des projets présentés en cours d'exercice, des associations dans la limite des crédits votés. Ces affectations ultérieures, s'agissant des associations, feront obligatoirement l'objet d'un accord préalable du Conseil Municipal.

Enveloppes à affecter	Montant proposé au BP 2022	
	Subvention de fonctionnement	Investissement
Z/ ENVELOPPE A AFFECTER RELATIONS INTERNATIONALES	8 000,00 €	
Z/ENVELOPPE A AFFECTER SOCIAL ET SOLIDARITE	40 450,00 €	
Z/ENVELOPPE A AFFECTER BOURSE ATHLETES HAUT NIVEAU	100 000,00 €	
Z/ENVELOPPE A AFFECTER CONTRAT DE VILLE UNIQUE	80 000,00 €	
Z/ENVELOPPE A AFFECTER CULTURE	13 300,00 €	
Z/ENVELOPPE A AFFECTER DIRECTION GENERALE	8 500,00 €	
Z/ENVELOPPE A AFFECTER DROIT DES FEMMES	2 500,00 €	
Z/ENVELOPPE A AFFECTER LOCATIONS DE SALLES	30 000,00 €	
Z/ENVELOPPE A AFFECTER POLE EVENEMENT PROTOCOLE	2 000,00 €	
Z/ENVELOPPE A AFFECTER SOUTIEN A PROJET CCSMQ	30 000,00 €	
Z/ENVELOPPE A AFFECTER SPORTS	105 000,00 €	
Z/ENVELOPPE A AFFECTER VIE ETUDIANTE	3 550,00 €	
Z/ENVELOPPE A AFFECTER VIE SCOLAIRE	800,00 €	
Z/ENVELOPPE A REPARTIR/CARNAVAL	4 000,00 €	
RAVALEMENT DE FACADES		30 000,00 €
FONDS POUR LA SECURITE DES COMMERCES DE PROXIMITE		10 000,00 €
<b>Sous-total Enveloppes à affecter</b>	<b>428 100,00 €</b>	<b>40 000,00 €</b>

## Récapitulatif

FONCTIONNEMENT	
Subventions de fonctionnement	3 066 901,00 €
Projets et manifestations	450 350,00 €
Enveloppes à affecter	428 100,00 €
<b>Total compte 65748</b>	<b>3 945 351,00 €</b>

INVESTISSEMENT	
Subventions d'équipement	178 204,00 €
Enveloppes à affecter	40 000,00 €
<b>Total compte 20421</b>	<b>218 204,00 €</b>

### 3. Dette et charges financières

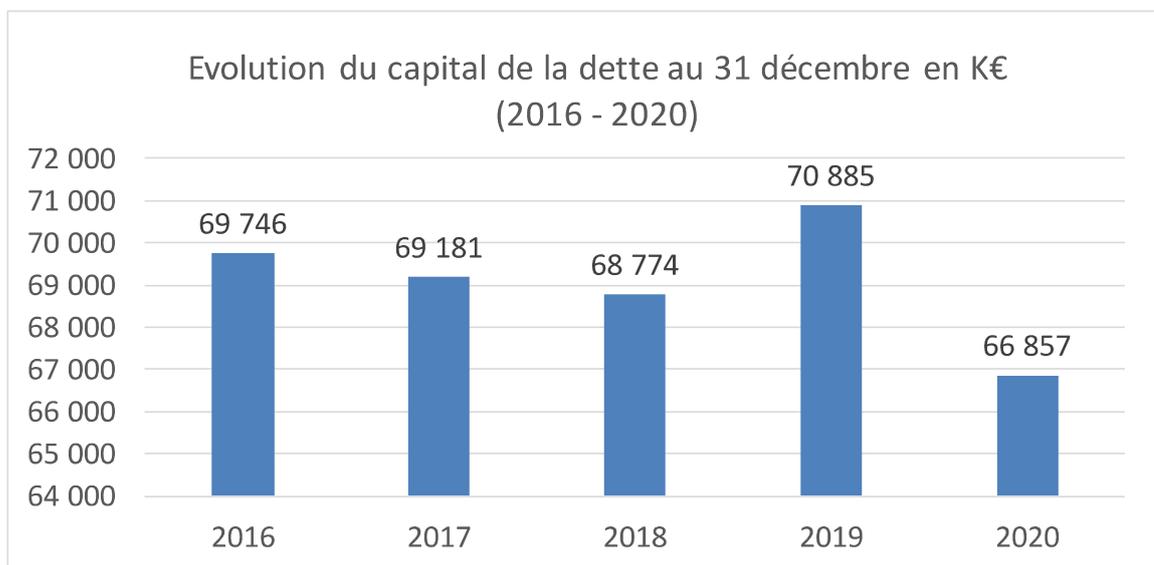
#### A. Charge de la Dette

	BP 2021	BP 2022	évolution	
			en valeur	en %
66 Charges financières	1 170 200	990 000	-180 200	-15,40%
16 Remboursement du capital de la dette	7 500 000	7 210 000	-290 000	-3,87%
<b>Charge de la dette</b>	<b>8 670 200</b>	<b>8 200 000</b>	<b>-470 200</b>	<b>-5,42%</b>

*(Remboursement du capital de la dette, hors remboursement des cautions)*

La charge de la dette estimée diminuerait en 2022 de 470 K€.

#### B. Encours de la Dette



Le capital restant dû au 31/12/2021 devrait diminuer, comme en 2020. Le montant précis n'est pas connu à ce stade de la rédaction de la note budgétaire (facturations des travaux à venir, opérations immobilières en attente de concrétisation, détermination des crédits à reporter, ...)

### 4. La section d'investissement

Les opérations réelles de la section d'investissement s'équilibrent en dépenses et en recettes à hauteur de 33,11 M€.

L'équilibre financier est le suivant :

<i>Dépenses</i>	2021	2022
<b>Remboursement du capital de la dette et autres dépenses financières (cautions)</b>	<b>7 514 897</b>	<b>7 250 000</b>
<b>Dépenses d'équipement</b>	<b>23 291 025</b>	<b>25 809 016</b>
<i>Dont immobilisations incorporelles</i>	543 500	513 640
<i>Dont travaux et projets structurants</i>	20 589 126	21 395 091
<i>Dont ZAC de l'Hôpital</i>	900 000	900 000
<i>Dont avance Lotissement Secteur Dorey</i>	766 480	368 000
<i>Dont subventions d'équipement</i>	265 919	218 204
<i>Dont acquisitions immobilières (principalement action cœur de ville)</i>	226 000	2 414 081
<b>Autres dépenses d'investissement</b>	<b>55 000</b>	<b>50 000</b>
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>30 860 922</b>	<b>33 109 016</b>

<i>Recettes</i>	2021	2022
<b>Autofinancement (épargne brute)</b>	<b>10 900 709</b>	<b>11 224 367</b>
<b>Ressources propres d'investissement</b>	<b>5 945 048</b>	<b>10 924 582</b>
<i>Dont FCTVA + Taxe d'aménagement</i>	2 170 000	1 850 000
<i>Dont subventions d'investissement</i>	3 760 151	3 451 732
<i>Dont cessions immobilières</i>	0	5 582 850
<i>Dont cautions</i>	14 897	40 000
<b>Emprunts nouveaux</b>	<b>14 015 165</b>	<b>10 960 067</b>
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>30 860 922</b>	<b>33 109 016</b>

#### **A. Les dépenses d'équipement**

En 2022, un programme ambitieux d'investissement est proposé pour un montant de 23,4 M€.

Son objectif, dans la continuité des budgets précédents, est de rendre la ville plus attractive et d'offrir un niveau de services toujours plus important aux Belfortains.

Parmi les investissements programmés en 2022, une enveloppe de 15 M€ est proposée pour les travaux d'amélioration, d'entretien, de maintenance et les équipements en moyens matériels.

Quatre axes ont été déterminés :

- Le « **Vivre ensemble** » afin de conforter le tissu social fortement impacté par la crise sanitaire, développer la solidarité et les relations intergénérationnelles dans une ville sûre et bienveillante. Des crédits sont ainsi prévus à hauteur de **3,4 M€**.
  - 1,4 M€ seront consacrés à l'accompagnement quotidien de l'enfance et de la jeunesse au travers des diverses structures qui sont disponibles pour les familles (crèches, maternelles, écoles élémentaires, BIJ, antennes jeunesse...).

*Quelques interventions : réfection de la cour du multi-accueil Victor Bardy- les petits aventuriers ; restructuration intérieure du multi-accueil les petits voyageurs ; mise en place d'un système d'alerte par balises dans le cadre du PPMS ; réfection complète des sanitaires à la maternelle Aubert ; nouvelle structure de motricité à la maternelle Jaurès ; rehausse des clôtures à la maternelle Saint-Exupéry ; réfection des blocs sanitaires à l'élémentaire Pergaud*

*et installation de garages à vélos ; réfection de la toiture terrasse à l'accueil loisir Dreyfus Schmidt – la souris verte ; remplacement du système sécurité incendie au BIJ.*

- 0,92 M€ seront consacrés au renforcement des politiques de solidarité, principalement en poursuivant les travaux d'accessibilité des bâtiments communaux aux personnes handicapées, en améliorant les conditions d'accueil dans les structures favorisant le lien social comme les maisons de quartier.

*Quelques interventions : chantiers d'insertion sur les remparts et hors remparts ; accessibilité à l'école d'art Jacot, à l'école élémentaire Saint Exupéry et à la cathédrale Saint-Christophe ; restauration de la salle polyvalente de la maison de quartier des Glacis ; éclairage de la salle de spectacle du CSC Pépinière ; réfection du plancher du local des Espagnols ; fermeture du préau du site Bartholdi.*

- 1,1 M€ sont prévus pour améliorer la qualité de vie des Belfortains sur le plan de la sécurité mais également en agissant sur la citoyenneté et la propreté de l'espace public.

*Quelques interventions : budget participatif ; installation de caméras pour la vidéosurveillance ; modernisation de l'éclairage public ; plan propreté renforcé ; nettoyage des tags ; maintenance des aires de jeux ; parc de street workout ; maintenance du mobilier urbain.*

- **2,1 M€** seront consacrés à renforcer « **l'attractivité et la promotion** » de la Ville de Belfort.

- 1,08 M€ seront consacrés à la politique culturelle et sportive vecteurs de rayonnement et d'épanouissement pour les habitants en poursuivant l'amélioration de la qualité d'accueil dans les différents équipements municipaux ou mis à disposition des associations.

*Quelques interventions : remplacement de l'éclairage par des leds à l'espace Louis Jouvot ; installation de la fibre à l'école d'art Jacot ; remise en état des coussins à la salle de spectacle du théâtre des marionnettes ; restauration d'œuvre d'art aux musées, restauration de reliures à la bibliothèque ; poursuite des numérisations aux archives municipales ; subvention d'équipement aux associations culturelles et sportives ; nouvelle animation au grand souterrain ; clôture du stade Coubertin et du stade Courtot ; rénovation de la grande salle du gymnase Thurnherr ; modernisation du système de sécurité incendie au gymnase Diderot ; rénovation des sanitaires au dojo Bartholdi ; remplacement de la couverture au stade échiquéen ; différents travaux (peinture, clôture, porte de garage, point d'eau) à la base nautique des Forges.*

- Le patrimoine naturel et historique de la Ville fera l'objet de travaux d'entretien pour un montant de 753 K€.

*Quelques interventions : poursuite de la mise en sécurité des visites guidées à la Citadelle ; modernisation du chauffage de la cathédrale Saint-Christophe ; entretien de l'orgue au Temple Saint-Jean ; rénovation de la fontaine Lechten ; remise en état des concessions aux cimetières ; poursuite du programme de réfection et de reverdissement des allées aux cimetières Bellevue ; rénovation des parements au Chemin de la Justice.*

- Renforcer l'attractivité de la ville, c'est aussi agir sur l'animation de la ville, son activité commerciale et le tourisme. Une enveloppe de 317 K€ y sera consacrée.

*Quelques interventions : matériel pour l'animation ; participation à l'Atria ; plateau monte-charge et plateforme élévatrice à la Maison du Peuple ; remplacement des portes automatiques au marché Fréry ; fonds belfortain pour la sécurité des commerces ; études pour de nouveaux sanitaires au camping de l'étang des Forges ; circuit touristique piétonnier.*

- Le programme d'investissement veut anticiper les enjeux d'avenir afin de « **construire la ville de demain** » notamment sur les enjeux environnementaux. Ainsi ce seront **6,1 M€** qui y seront consacrés.

- Faire de Belfort une ville éco responsable avec 3,4 M€ d'investissement inscrit en 2022, en agissant sur, un entretien et un embellissement raisonné des espaces publics, la préservation de l'environnement et la réduction de l'impact environnemental de la ville, mais aussi sur la mobilité en ville à travers notamment les déplacements en mode doux.

*Quelques interventions : travaux parcs et jardins ; circuit pédagogique dans la forêt du Salbert ; plantation d'arbres ; réduire la consommation d'énergie en intervenant sur les chaufferies ; plan d'isolation des bâtiments ; rénovation des toitures ; remplacement de fenêtres ; piste cyclable boulevard Renaud de Bourgogne ; poursuite du déploiement des voies vertes et du schéma directeur des pistes cyclables.*

- Urbanismes et habitat pour une ville repensée : 2,5 M€. Les plus grosses opérations sont menées dans le cadre de la programmation pluriannuelle des investissements (voir ci-après). Mais sur le plan de l'entretien et de la rénovation de la voirie et des ouvrages d'art c'est près de 1,8 M€ qui seront consacrés. Auquel il convient de rajouter 663 K€ pour les démolitions programmées ( site du Rudolphe et bâtiments préfabriqués des déchets ménagers).
- Développer un programme ambitieux au service de la Ville, c'est aussi doter les services municipaux de **moyens adaptés à l'exercice de leurs missions**. Ce seront **3,2 M€** qui y seront consacrés en 2022.

*Quelques interventions : renouvellement de véhicules ; modernisation de l'annexe de l'hôtel de ville (accueil et extension de bureaux) ; création d'une voie de déplacement sécurisée pour les véhicules sur le site des Carrières ; moyens informatiques et de télécommunication ; entretien des bâtiments administratifs et techniques.*

Investir sur l'avenir, c'est également porter des projets structurants qui vont façonner la ville en réponse aux nouvelles attentes et aux nouveaux besoins des habitants. Un budget de 8,4 M€ y sera consacré en 2022. Parmi ces projets, sont prévus :

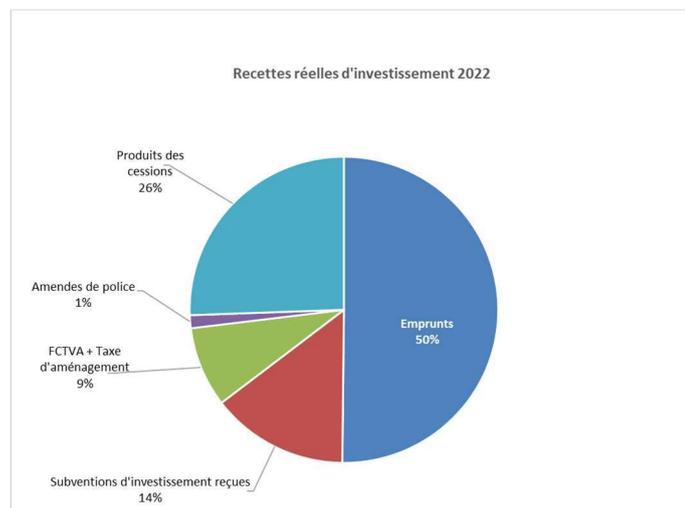
- La poursuite du programme d'aménagement du quartier de l'ancien hôpital (900 K€).
- L'aménagement du Secteur Dorey dans le cadre du Programme de Renouvellement Urbain des Résidences (296 K€).
- Les études de maîtrise d'oeuvre pour l'aménagement du Faubourg de France et de la place Corbis (200 K€).
- Les travaux de réaménagement de la place de la République (1 M€).
- La poursuite de l'aménagement de la ZAC Parc à Ballons (250 K€).
- Le réaménagement du boulevard Dunant (650 K€).
- Les études pour la rénovation de la place de Franche-Comté (100 K€).
- Les études pour la rénovation de la maternelle Rucklin ( 50 K€).
- Le plan de traitement du radon dans les écoles (300 K€).
- Les travaux d'extension du musée d'art moderne - donation Maurice Jardot (1,5 M€).
- Les travaux de rénovation du musée d'Histoire de la Citadelle (1,1 M€).
- La 1<sup>ère</sup> tranche de la rénovation du marché Fréry : façade et ornementation (200 K€).
- L'entretien et la rénovation des remparts (468 K€).

- Le remplacement du sol du Gymnase Le Phare (250 K€).
- Les études de maîtrise d'oeuvre pour la dernière tranche de la rénovation du Gymnase Pierre de Coubertin (200 K€).
- Les études pour la rénovation du gymnase Parrot (50 K€).
- La rénovation de l'antenne jeunesse des Glacis (522 K€).
- Les travaux dans les cimetières (325 K€).

## B. Les recettes réelles d'investissement

Les recettes réelles d'investissement 2022 s'élèvent à 21,8 M€ dont 10,9 M€ de ressources propres d'investissement, et 10,9 M€ d'emprunt d'équilibre.

<i>Recettes</i>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
FCTVA	2 100 000	1 850 000
Taxe d'aménagement	70 000	0
Amendes de police	500 000	300 000
Subventions d'investissement reçues	3 260 151	3 151 732
Produits des cessions	0	5 582 850
Autres dont cautions	14 897	40 000
Emprunts	14 015 165	10 960 067
Excédent capitalisé (compte 1068)		
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>19 960 213</b>	<b>21 884 649</b>



Les principaux projets subventionnés sont :

- L'aménagement du secteur Dorey : ANRU (416 K€) et Région (208 K€)
- L'extension du musée Donation Jardot : DRAC (100 K€) et Région (500 K€)
- La rénovation du musée d'Art et d'Histoire : DRAC (217 K€) et Région (500 K€)
- L'aménagement des abords du marché Fréry : DRAC (100 K€) et Région (50 K€)
- L'aménagement de la place de la République : Région (640 K€)
- L'aménagement rue de Vesoul : participation d'Intermarché (260 K€)

## LE BUDGET ANNEXE DU CFA MUNICIPAL

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, le financement de l'apprentissage est assuré par les branches professionnelles OPCO (Opérateur de Compétences de branches) basé sur un coût « contrat à l'apprenti ». Auparavant, le Conseil Régional en assurait principalement le financement (complété par la taxe d'apprentissage et des apports des branches).

Les changements récents du mode de financement du CFA ainsi que leur variété et leur pérennité rendent incertain les projections budgétaires de ce budget.

En l'état actuel, aucune participation de la Ville n'est nécessaire en 2022.

### 1. La section de fonctionnement

	BP 2021	BP 2022	Evolution	
			en valeur	en %
013 Attenuations de charges	0,00	0,00	0,00	
70 Produits des services, du domaine et des ventes diverses	35 000,00	27 000,00	-8 000,00	-22,86%
73 Impôts et taxes	500,00	1 000,00	500,00	100,00%
74 Dotations, subventions et participations	3 657 096,00	3 809 903,00	152 807,00	4,18%
75 Autres produits de gestion courante	19 020,00	19 510,00	490,00	2,58%
<b>Recettes de gestion courante</b>	<b>3 711 616,00</b>	<b>3 857 413,00</b>	<b>145 797,00</b>	<b>3,93%</b>
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00	
77 Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>3 711 616,00</b>	<b>3 857 413,00</b>	<b>145 797,00</b>	<b>3,93%</b>
042 Opérations d'ordres	52 811,00	0,00	-52 811,00	-100%
002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	
<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>3 764 427,00</b>	<b>3 857 413,00</b>	<b>92 986,00</b>	<b>2,47%</b>

	BP 2021	BP 2022	Evolution	
			en valeur	en %
011 Charges à caractère général	739 250,00	696 100,00	-43 150,00	-5,84%
012 Charges de personnel	1 990 100,00	1 990 100,00	0,00	0,00%
65 Autres charges de gestion courante	43 910,00	33 926,00	-9 984,00	-22,74%
<b>Dépenses de gestion courante</b>	<b>2 773 260,00</b>	<b>2 720 126,00</b>	<b>-53 134,00</b>	<b>-1,92%</b>
66 Charges financières	15 630,00	14 000,00	-1 630,00	-10,43%
67 Charges exceptionnelles	20 000,00	20 000,00	0,00	0,00%
022 Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	
<b>Dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>2 808 890,00</b>	<b>2 754 126,00</b>	<b>-54 764,00</b>	<b>-1,95%</b>
023 Virement à la section d'invnt	445 537,00	973 287,00	527 750,00	118,45%
042 Opérations d'ordres	110 000,00	130 000,00	20 000,00	18,18%
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>3 364 427,00</b>	<b>3 857 413,00</b>	<b>492 986,00</b>	<b>14,65%</b>

Les dépenses réelles de fonctionnement sont estimées à 2,7 M€ en diminution de 54 K€ par rapport à 2021. Cette variation concerne :

- Les charges à caractère général diminuent de - 43 K€ :
  - Achat de vêtements de travail : - 100 K€.
  - Portes ouvertes CFA : + 20 K€.
  - Frais de communication (dépense nouvelle) : + 16 K€.
- Les dépenses de personnel restent stables par rapport à 2021.

- Les aides au permis versées aux apprentis de moins de 18 ans diminuent de - 6 K€. La liste des bénéficiaires sera jointe au compte administratif 2022.

Les recettes relatives au financement des contrats d'apprentissage par les branches professionnelles OPCO, sont estimées, à 3,5 M€.

Face à l'incertitude concernant le niveau et le rythme de versement des participations des OPCO, une hypothèse prudente du niveau de ces recettes a donc été retenue.

## 2. La section d'investissement

	BP 2021	BP 2022	Evolution	
			en valeur	en %
20 Immobilisations incorporelles	7 200,00	5 000,00	-2 200,00	-30,56%
21 Immobilisations corporelles	383 773,00	455 400,00	71 627,00	18,66%
23 Immobilisations en cours	273 000,00	792 587,00	519 587,00	190,32%
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>663 973,00</b>	<b>1 252 987,00</b>	<b>589 014,00</b>	<b>88,71%</b>
1068 Excédent capitalisé	0,00	0,00	0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées	80 000,00	83 000,00	3 000,00	3,75%
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>80 000,00</b>	<b>83 000,00</b>	<b>3 000,00</b>	<b>3,75%</b>
			0,00	
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>743 973,00</b>	<b>1 335 987,00</b>	<b>592 014,00</b>	<b>79,57%</b>
040 Opérations d'ordres et de transferts entre sections	52 811,00	0,00	-52 811,00	-100%
041 Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	
Report issus du Compte Administratif	0,00	0,00	0,00	
001 Solde d'investissement reporté	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>796 784,00</b>	<b>1 335 987,00</b>	<b>539 203,00</b>	<b>67,67%</b>

	BP 2021	BP 2022	Evolution	
			en valeur	en %
13 Subventions d'investissement reçues	194 247,00	211 700,00	17 453,00	8,98%
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>194 247,00</b>	<b>211 700,00</b>	<b>17 453,00</b>	<b>8,98%</b>
10 Dotations fonds divers et réserves	47 000,00	21 000,00	-26 000,00	-55,32%
1068 Excédent capitalisé	0,00	0,00	0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des recettes financières</b>	<b>47 000,00</b>	<b>21 000,00</b>	<b>-26 000,00</b>	<b>-55,32%</b>
			0,00	
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>241 247,00</b>	<b>232 700,00</b>	<b>-8 547,00</b>	<b>-3,54%</b>
021 virement de la section de fonctionnement	445 537,00	973 287,00	527 750,00	118,45%
040 opérations d'ordres et de transferts entre sections	110 000,00	130 000,00	20 000,00	18,18%
041 opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	
Report issus du Compte Administratif	0,00	0,00	0,00	
001 Solde d'investissement reporté	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>796 784,00</b>	<b>1 335 987,00</b>	<b>539 203,00</b>	<b>67,67%</b>

Le programme d'investissement prévisionnel 2022 est de 1,3 M€. Il se décompose de la manière suivante :

- Travaux de bâtiments : 383 K€.
- Travaux d'amélioration énergétique sur les bâtiments : 793 K€.
- Achats de matériels informatiques et logiciels : 72 K€.

Le remboursement du capital de la dette est de 83 K€.

### 3. Dette et charges financières



L'encours de la dette est estimé autour de 400 K€ au 31/12/2021, en diminution par rapport à l'année précédente.

#### Charges de la dette

	BP 2021	BP 2022	évolution	
			en valeur	en %
Charges financières	15 630	14 000	-1 630	-10,43%
Remboursement du capital de la dette	80 000	83 000	3 000	3,75%
<b>Charge de la dette</b>	<b>95 630</b>	<b>97 000</b>	<b>1 370</b>	<b>1,43%</b>

### LE BUDGET DU LOTISSEMENT SECTEUR DOREY

L'aménagement du secteur Dorey dans la cadre du programme de renouvellement urbain du quartier des Résidences intègre la volonté municipale de transformer, moderniser et embellir Belfort pour préparer l'avenir avec l'ensemble de ses quartiers.

La Ville de Belfort a confié à la SODEB un mandat d'aménagement pour le secteur Dorey afin d'y réaliser d'importants travaux. L'aménageur doit en effet viabiliser deux lotissements, réaliser les voiries et les espaces publics.

Par délibération n°20-119, en date du 16 octobre 2020, le Conseil municipal a décidé la création d'un budget retraçant l'ensemble de ces opérations.

Un premier budget a été voté le 17 décembre 2020 avec pour principales dépenses, les acquisitions foncières.

Les dépenses inscrites au budget primitif 2022 s'élèvent à 368 K€, qui se décomposent de la manière suivante :

- Poursuite des achats des terrains à aménager : + 205 K€
- Travaux de viabilisation des parcelles : + 152 K€
- Frais accessoires et imprévus : + 11 K€

La tenue d'une comptabilité de stocks est obligatoire pour le suivi des lotissements. Les terrains aménagés ne sont pas retracés dans des comptes d'immobilisations, car l'objectif d'une opération de lotissement n'est justement pas d'immobiliser des terrains, mais au contraire de les vendre. Dès lors la valeur de ces terrains est décrite dans des comptes de stocks.

Il est prévu de vendre les parcelles à un prix réduit pour faciliter la dynamique de renouvellement urbain dans ce quartier. Le déficit prévisionnel de l'opération sera atténué par une subvention de l'ANRU, dont le montant ne sera connu qu'au terme de l'ensemble de l'opération d'aménagement.

	BP 2021	BP 2022	Evolution	
			en valeur	en %
013 Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	
70 Produits des services, du domaine et des ventes diverses	0,00	0,00	0,00	
73 Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	
74 Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	0,00	
75 Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	
<b>Recettes de gestion courante</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00	
77 Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
042 Opérations d'ordres	766 480,00	770 810,00	4 330,00	0,56%
002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	
<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>766 480,00</b>	<b>770 810,00</b>	<b>4 330,00</b>	<b>0,56%</b>

	BP 2021	BP 2022	Evolution	
			en valeur	en %
011 Charges à caractère général	766 480,00	368 000,00	-398 480,00	-51,99%
012 Charges de personnel	0,00	0,00	0,00	
65 Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	
<b>Dépenses de gestion courante</b>	<b>766 480,00</b>	<b>368 000,00</b>	<b>-398 480,00</b>	<b>-51,99%</b>
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00	
67 Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	
022 Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	
<b>Dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>766 480,00</b>	<b>368 000,00</b>	<b>-398 480,00</b>	<b>-51,99%</b>
023 Virement à la section d'invnt	0,00	0,00	0,00	
042 Opérations d'ordres	0,00	402 810,00	402 810,00	
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>766 480,00</b>	<b>770 810,00</b>	<b>4 330,00</b>	<b>0,56%</b>

	BP 2021	BP 2022	Evolution	
			en valeur	en %
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
1068 Excédent capitalisé	0,00	0,00	0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
040 Opérations d'ordres et de transferts entre sections	766 480,00	770 810,00	4 330,00	0,56%
041 Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	
Report issus du Compte Administratif 2019	0,00	0,00	0,00	
001 Solde d'investissement reporté	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>766 480,00</b>	<b>770 810,00</b>	<b>4 330,00</b>	<b>0,56%</b>

	BP 2021	BP 2022	Evolution	
			en valeur	en %
13 Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
10 Dotations fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	
1068 Excédent capitalisé	0,00	0,00	0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées	766 480,00	368 000,00	-398 480,00	-51,99%
<b>Total des recettes financières</b>	<b>766 480,00</b>	<b>368 000,00</b>	<b>-398 480,00</b>	<b>-51,99%</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>766 480,00</b>	<b>368 000,00</b>	<b>-398 480,00</b>	<b>-51,99%</b>
021 virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	
040 opérations d'ordres et de transferts entre sections	0,00	402 810,00	402 810,00	
041 opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	
Report issus du Compte Administratif 2019	0,00	0,00	0,00	
001 Solde d'investissement reporté	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>766 480,00</b>	<b>770 810,00</b>	<b>4 330,00</b>	<b>0,56%</b>